



Vos paiements

FIN DE L'IMPRESSION AUTOMATIQUE DES TICKETS DE CAISSE ET DE CARTE BANCAIRE

Que dit la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire ?

Cette loi votée en février 2020 interdit aux commerçants d'imprimer de manière systématique les tickets de caisse et de carte bancaire.

Quels sont les objectifs ?

Cette évolution doit contribuer à lutter contre le gaspillage de papier, à limiter l'empreinte carbone des tickets mais aussi à réduire le contact avec des substances dangereuses pour la santé.

A partir de quand ?

L'application de la loi, prévue initialement à compter du 1er janvier 2023 puis du 1er avril 2023, a de nouveau été repoussée de quelques mois en raison de l'inflation. Le RIL tient cependant à mettre en application dès aujourd'hui cette mesure phare dans la lutte contre le gaspillage du papier.

Quels tickets sont concernés ?

- Les tickets de caisse produits par les surfaces de vente et les établissements recevant du public ;
- Les tickets émis par des automates ;
- Les tickets de carte bancaire ;
- Les tickets promotionnels, les tickets de réduction et les bons d'achats.

Quelles sont les exceptions ?

- Les tickets de caisse relatifs à l'achat de biens durables avec mention d'une durée de garantie ;
- Les tickets de carte bancaire relatifs à des opérations annulées ou faisant l'objet d'un crédit ;
- Les tickets émis par des automates dont la conservation et la présentation sont nécessaires pour bénéficier d'un produit ou service ;
- Les tickets imprimés par les instruments de pesage à fonctionnement non automatique.

Concrètement, quels choix lors de votre passage en caisse au RIL ?



Vous pouvez continuer à recevoir un ticket papier en demandant son impression lors de votre passage en caisse.




Par défaut, vous ne recevez plus de ticket papier lors de votre passage en caisse.

Vous avez la possibilité de consulter l'historique et le détail des tickets pendant un mois sur l'application Pop and Pay.



Historique des tickets				
Date	Appro.	Conso.	Solde	Détail
21.03.2023 12 h 41	-	4,67 €	18,80 €	
20.03.2023 11 h 58	-	4,67 €	23,47 €	

En cliquant sur le logo  vous accédez au détail de votre ticket.



Vous continuez à être averti en caisse lorsque le solde de votre compte est bas.